

PÉDAGOGIE & ANDRAGOGIE

Co-responsabilité pédagogique

Aussi écrit : Co-responsabilité pédagogique - Coresponsabilité pédagogique - Responsabilité pédagogique partagée

DÉFINITION

Principe selon lequel le formateur et l'adulte partagent la responsabilité d'atteindre les objectifs de formation. Le formateur assure le cadre, les contenus et l'accompagnement ; l'apprenant s'engage sur son assiduité, sa préparation et son implication. La réussite n'est ni « livrée » par le formateur ni portée seul par l'apprenant : elle se construit à deux.

La co-responsabilité pédagogique désigne le partage, entre le formateur et l'adulte en formation, de la responsabilité d'atteindre les objectifs fixés. Le formateur tient le cadre, les contenus et l'accompagnement. L'apprenant tient son assiduité, sa préparation, son implication. Pour un adulte engagé dans une reconversion, avec un temps et un financement comptés, ce partage transforme une question abstraite en question très concrète : qu'est-ce qui dépend de vous, et qu'est-ce qui ne dépend pas de vous ?

Trois postures face à la réussite d'une formation

Le formateur porte tout

- Ce qu'elle suppose : L'apprenant attend d'être transformé sans rien produire lui-même
- Pourquoi elle ne tient pas : Personne ne peut apprendre à la place de l'adulte

L'apprenant porte tout

- Ce qu'elle suppose : L'organisme se dédouane de tout en invoquant l'autonomie de l'adulte
- Pourquoi elle ne tient pas : Personne ne devrait apprendre sans cadre

Co-responsabilité pédagogique

- Ce qu'elle suppose : Formateur et apprenant engagent chacun leur part, posée dès le contrat pédagogique
- Pourquoi elle ne tient pas : Aligne les deux responsabilités au lieu de les opposer

Ce que chacun engage réellement

Le formateur porte le cadre : les contenus, la méthode, l'accompagnement. Il structure le parcours et reste présent aux moments où l'adulte hésite. L'apprenant porte l'assiduité, la préparation, l'implication, les questions posées en séance. La responsabilité de l'atteinte des objectifs est partagée entre les deux, à des degrés différents selon leur fonction, comme le montre la recherche sur la responsabilité pédagogique en formation à distance.

Ce partage est au coeur de l'andragogie : une posture plus horizontale, où le formateur devient facilitateur et l'adulte redevient acteur de sa progression. Personne ne peut apprendre à votre place. Mais personne ne devrait vous laisser apprendre sans cadre.

Une exigence autant qu'une bonne nouvelle

Pour votre reconversion, ce principe est une bonne nouvelle et une exigence en même temps. La bonne nouvelle : vous n'êtes pas spectateur, votre implication pèse réellement sur le résultat. L'exigence : vous ne pouvez pas tout attendre de l'organisme.

Un dossier de financement parfait ne suffit pas si l'engagement personnel ne suit pas. Un départ moins bien armé n'empêche pas de réussir, si cette part-là est prise au sérieux. La co-responsabilité pédagogique n'est ni l'un ni l'autre des rejets de responsabilité : c'est un engagement mutuel, posé clairement, le plus souvent dès le contrat pédagogique.

Deux situations concrètes

Un dossier parfait, un engagement qui manque

Un homme de 42 ans arrive avec un dossier de financement complet et un projet cohérent sur le papier. Le cadre est posé, l'accompagnement aussi. Mais l'assiduité se relâche, les préparations demandées entre les séances ne sont pas faites, les questions ne sont plus posées. Le formateur ne peut pas prendre cette part-là à sa place. Le dossier ne suffit pas quand l'engagement ne suit pas.

Un départ plus fragile, une implication qui compense

Une femme de 39 ans arrive avec un projet moins abouti et un dossier moins solide. Mais elle prend sa part au sérieux : présence, préparation, questions posées à chaque séance. Le formateur tient son cadre, elle tient le sien. C'est cette rencontre des deux engagements qui construit la réussite, pas la qualité du dossier de départ.

Les erreurs fréquentes

- Attendre d'être transformé par la formation sans rien produire soi-même : le rejet de responsabilité côté apprenant.
- Un organisme qui se dédouane de tout en invoquant l'autonomie de l'adulte : le rejet de responsabilité côté formateur.
- Ne pas poser clairement l'engagement mutuel dès le départ, faute de contrat pédagogique explicite.
- Confondre un dossier de financement solide avec un engagement réel : le premier ne garantit pas le second.
- Traiter la formation comme un service acheté qui produirait un résultat tout seul, sans rien engager en retour.

Pour votre reconversion

- Devenir formateur professionnel d'adultes
- La méthode
- Le contrat pédagogique
- Le cadre sécurisant
- L'évaluation réflexive

À RETENIR

- La co-responsabilité pédagogique répartit la réussite d'une formation entre le formateur (cadre, contenus, accompagnement) et l'adulte (assiduité, préparation, engagement).
- Aucun des deux acteurs ne porte seul le résultat : ni le formateur ne peut apprendre à la place de l'apprenant, ni l'apprenant ne peut progresser sans cadre.
- Un dossier de financement solide ne garantit pas la réussite si l'engagement personnel ne suit pas, et l'inverse est également vrai.
- Le principe se pose clairement dès le départ, le plus souvent formalisé dans le contrat pédagogique.
- Le rejet de responsabilité, dans un sens comme dans l'autre, reste l'erreur la plus fréquente et la plus coûteuse.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- Centre Inffo - Information sur la formation professionnelle <https://www.centre-inffo.fr/> (consulté 2026-07-03)

ACADÉMIQUES

- Distances et savoirs - « Pour une écologie de la responsabilité pédagogique en e-formation », 2006 (Cairn.info) <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2006-1-page-61.htm> (consulté 2026-07-03)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion adulte
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/co-responsabilite-pedagogique

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF